

Börsenstrasse 15
Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 1 631 31 11
Fax +41 1 631 39 11
<http://www.snb.ch>

Zurich, le 13 octobre 2003

marchés monétaire et des changes
HG
karl.hug@snb.ch

Pensions de titres contre francs suisses avec la Banque nationale suisse - Garde de titres libellés en monnaies étrangères et émis par des débiteurs domiciliés dans les pays de l'UE

Mesdames, Messieurs,

La Banque nationale suisse (BNS) et la SIS SegaInterSettle AG (SIS) ont, pour les pensions de titres conclues avec la BNS, adopté des principes réglant le déroulement des opérations ainsi que la garde de titres libellés en monnaies étrangères et émis par des débiteurs domiciliés dans les pays de l'Union européenne (UE). La SIS est ainsi autorisée, à certaines conditions, à recourir, pour la garde de titres, aux services de dépositaires centraux nationaux de titres (central securities depositories), de dépositaires centraux internationaux de titres (international central securities depositories) et de banques centrales ayant leur siège dans l'UE. Etant donné que le négoce interbancaire s'appuiera lui aussi sur ce réseau de dépositaires, toute nouvelle admission d'un dépositaire de titres doit correspondre aux besoins du marché, mais aussi garantir un déroulement efficace et fiable des opérations.

Cette réglementation contribuera à permettre une extension du volume des titres acceptés en pension ("collateral") et, pour les banques qui, dans la zone euro, opèrent sur le plan international, un recours plus aisé aux pensions de titres contre francs suisses. Le marché interbancaire des pensions de titres contre francs suisses devrait ainsi gagner encore en attrait.

En plus des connexions déjà existantes avec Clearstream, Francfort, et l'Österreichische Kontrollbank, il sera possible, dès maintenant, de recourir également à Euroclear, Belgique, et à Clearstream, Luxembourg, pour des livraisons de titres en garantie ("collateral") à la SIS. Vous trouverez les conditions et les instructions techniques dans les directives de la SIS.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Banque nationale suisse

Erich Spöndli

Karl Hug